

Dr Richard BENHAMOU

Médecin Expert de recours

Tel : 06 14 37 57 05

Fax : 05 61 48 57 10

Mail : contact@medecin-recours.expert

Site : expertise-medicale-recours.com



*Pour une juste réparation
du dommage corporel*

A

, le

MISE EN ETAT DU DOSSIER

Afin d'étudier au mieux votre dossier, il est important de le classer en 2 parties :

- **le dossier médical** comprenant les :

- certificats médicaux dont le certificat médical initial, les arrêts de travail, le certificat médical final
- lettres de sortie des hospitalisations
- lettres des différentes consultations, compte-rendus opératoires
- ordonnances de médicaments, de rééducation
- fiches de transmissions de l'hôpital ou la clinique
- clichés des radiographies, échographies, scanners, IRM avec leur compte rendu

- **le dossier administratif** comprenant les :

- notifications d'organismes médicaux : CPAM, MSA, SSI, CPR, Comité médical, Commission de réforme, MDPH
- lettres des compagnies d'assurances, de la médecine du travail, de l'employeur, des organismes de formation, des avocats, de la CCI, du SGA, des tribunaux
- rapports d'éventuelles expertises déjà effectuées

Ces différents éléments médicaux et administratifs doivent être classés **chronologiquement** du jour de l'accident ou de la maladie jusqu'à ce jour (sans faire de tri par spécialité). Il n'est pas besoin de faire des photocopies étant donné que votre dossier sera celui amené le jour de l'expertise.

À ce dossier médico - administratif, se surajoutent les éventuels contrats qui peuvent être de deux types :

- **le contrat d'assurance** impliqué dans le dossier qui nous préoccupe

- **le contrat de protection juridique** que vous auriez souscrit, qu'il soit adossé à celui de votre habitation, de votre véhicule, de votre banque, de votre profession ou qu'il soit indépendant

Votre bien dévoué

Dr R.BENHAMOU

Adresse postale pour toute correspondance : 37 rue du Faubourg Bonnefoy 31500 Toulouse